



TARIF (article L.444-1 du Code de commerce)
Des prestations non soumises au barème légal

Provision ouverture dossier	150 €
Consultation d'un notaire	Tarif à définir en fonction de la complexité
Procuration en minute	150 € TTC + enregistrement : 25 €
Procuration sous seing privé	50 € TTC
Certification de signature	30 € TTC
Apostille	150 € TTC
Convention d'indivision / quasi-usufruit	0,33% TTC
Renonciation anticipée à l'action en réduction	2.500 € TTC
Mandat de protection future / Mandat à effet posthume	750 € TTC
Testament	Si légataire universel = 350 € TTC Si non = 750 € TTC
Règlement de facture	30 € TTC par facture
Constitution d'une société	0,36% avec un minimum de 1.800 € TTC
Augmentation de capital	0,36% avec un minimum de 1.800 € TTC
Refonte de statuts	1.800 € TTC
Mise à jour des statuts Si reçu à l'Etude Si non reçu à l'Etude	950 € TTC 1.800 € TTC
Procès-verbal d'une assemblée générale	180 € TTC
Formalités postérieures (greffe, etc.)	350 € TTC
Pacte Dutreil	1.800 € TTC
Cession de titres sociaux	0,5% TTC avec un minimum de 1.800 € TTC
Cession de créances	0,5% TTC avec un minimum de 1.800 € TTC
Modificatif EDD-RC	1.800 € TTC + enregistrement
Négociation immobilière De 1€ à 25.000 € De 25.001 € à 50.000 € De 50.001 € à 100.000 € De 100.001 € à 150.000 € De 150.001 à 200.000 € Au-delà de 200.001 €	3.000 € TTC 4.500 € TTC 5.500 € TTC 6.500 € TTC 7.500 € TTC 4% TTC